

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste :

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 9

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.
A PARIS, Chez M. HAVAS-LATITE et Co, Place de la Bourse, 3.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LATITE et Co, Place de la Bourse, 3.

Abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire. — Le bonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 95 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Février 1878.

Chronique générale.

L'Assemblée nationale, sous la signature de M. Adrien de La Valette, flagelle vigoureusement le rôle de l'opposition radicale dans les circonstances actuelles.

« Vous prétendez régénérer et civiliser les peuples, et vous semblez vouloir nous ramener à l'état sauvage. »

« Vous êtes en religion plus arriérés que des sauvages. »

« Les sauvages les plus déshérités de la civilisation sont plus près que vous de la divinité : ils ne renient point leur culte, ils n'abandonnent pas leur religion, sans la remplacer par une autre religion qu'ils croient plus parfaite. »

« Quand le premier de leurs Marabouts se présente au milieu d'eux, tous les fronts s'inclinent avec respect, toutes les volontés se soumettent ; et, si le grand Marabout, le grand envoyé d'Allah, tombe mort au milieu d'eux, il n'y a pas un seul Arabe dans la contrée qui ne se trouve honoré, et fier de le suivre à sa dernière demeure sur la terre. »

« Depuis les contrées de l'Orient qui possèdent le tombeau du prophète, jusqu'aux extrémités de l'Occident, dans l'empire du Maroc, avec quel mépris serait traité le mécréant qui dirait : »

« DIEU N'EST PAS DIEU, IL N'A PAS DE PROPHÈTE SUR LA TERRE ! »

« Allah n'est pas grand, Mahomet ne mérite aucun respect. Il faut rire du pèlerinage de la Mecque. »

« Que doivent penser de vous toutes les nations, tous les peuples de religions diverses devant vos actes de renégats ? »

« Que doivent-ils penser de la France quand ils la voient dominée par des mécréants plus arriérés en religion que les musulmans, plus matérialistes que les Arabes ? »

« Le chef vénéré des races latines a quitté cette terre après trente années de règne sur deux cents millions d'âmes. Toutes les nations catholiques ont pris le deuil et s'empressent de prendre place à ses funérailles. »

« Et lorsque vous ne pouvez ignorer que la France est la première des nations catholiques, vous refusez de vous associer aux honneurs funèbres rendus au Souverain Pontife des races latines. »

« Vous craignez que l'on vous soupçonne de ne pas être assez athées, assez libres penseurs, et vous venez solennellement à la tribune décliner toute participation au deuil universel, à ce deuil qui n'eût jamais peut-être son égal dans le passé. »

« Vous prétendez représenter la France, la souveraineté nationale, le pays tout entier, et vous refusez d'assister au service du Père des catholiques du monde, du grand chef des évêques et des prêtres qui, dans trente mille paroisses, baptisent, marient et

conduisent à leur dernière demeure tous les catholiques de la France refusant de vivre et de mourir comme des chiens !

« Vous avez interdit à votre bureau de l'Assemblée d'assister aux funérailles du Souverain Pontife ; vous avez refusé cette fois encore, comme pour le budget, de remplir le mandat qui vous avait été confié par les populations religieuses de la France. »

« Vous n'êtes certainement pas les représentants de la nation française. »

« Vous pouvez bien représenter les athées, les libres penseurs, les matérialistes, les révolutionnaires politiques, les révolutionnaires religieux, mais vous ne représentez point la France, car la France croit en Dieu, la France respecte les chefs et les ministres de la religion, la France ne pense pas que tout finit pour l'homme avec la chute et la décomposition de son corps ; elle croit à la récompense pour les bons, au châtiment pour les méchants dans une autre vie ; la France est chrétienne, la France est en immense majorité catholique. »

M. de La Valette termine par cette exclamation :

« Bientôt, nous en avons la conviction, vous reparaitrez devant les électeurs : que leur répondrez-vous lorsque, ayant de donner leur bulletin de vote, ils vous diront : »

« Qu'avez-vous fait de la France ? Qu'avez-vous fait de son crédit ? Qu'avez-vous fait de sa prospérité ? Qu'avez-vous fait de nos croyances religieuses ? Qu'avez-vous fait de notre influence au milieu des puissances de l'Europe ? Qu'avez-vous fait pour l'avenir de la France ? »

Ils ne songeront même pas à répondre. »

LES ALLIANCES PRÉALABLES.

Les puissances neutres, plus ou moins menacées par la Russie et par la Prusse, ne peuvent échapper à l'oppression, aux annexions, qu'en réunissant leurs forces, en faisant une alliance offensive et défensive, semblable tout au moins à celle qui fut signée le 15 avril 1856 entre l'Angleterre, l'Autriche et la France, à la veille du traité de Paris.

Il n'y a de congrès réellement pacifique, réellement utile au repos de l'Europe que par l'union préalable des puissances, dont les voix seraient absolument nulles au Congrès à défaut de cette union.

Le prince de Bismark, en acceptant la formation du Congrès, espère bien qu'il y sera le maître absolu et que la réunion des puissances ne servira qu'à faire sanctionner par l'Europe tous les décrets d'annexions, tous les remaniements de la carte européenne qui auraient été arrêtés en secret entre l'empereur d'Allemagne et celui de Russie.

Si les trois grandes puissances signataires du traité du 15 avril ne font pas au préalable admettre, sous forme d'adhésion, à la réunion du Congrès, une coalition de paix et de protection par toutes les puissances exposées aux convoitises des deux empereurs, il serait préférable qu'il n'y eût pas de Congrès.

L'Autriche peut aujourd'hui reconnaître combien elle a été jouée par la Russie et par la Prusse, pour avoir accepté de se détacher du reste de l'Europe, pour avoir donné dans le piège de l'ALLIANCE DES TROIS EMPEREURS. Elle ne peut réparer cette faute qu'en s'unissant énergiquement à l'Angle-

terre, et en demandant ensuite à la France de faire partie de cette alliance.

Après cette nouvelle sanction donnée au traité secret du 15 avril 1856, les trois grandes puissances alliées pourront faire appel aux autres Etats neutres, et le Congrès ou la coalition des puissances pourront ainsi garantir la paix de l'Europe.

Tout ce que l'on tentera en dehors de cette alliance préalable ne conduira qu'à l'asservissement de l'Europe ou peut-être à la guerre générale.

Le devoir de la diplomatie française n'est-il pas de prévoir et surtout de ne point arriver TROP TARD ?

CONSEIL DES MINISTRES.

Dimanche, dans l'après-midi, tous les ministres furent convoqués extraordinairement à l'Élysée par le Maréchal, sur la prière de M. Waddington.

Il s'agissait, en effet, de prendre communication des dépêches sur la question d'Orient et relatives à la réunion du Congrès de Vienne.

Il paraît que la Russie, en acceptant l'invitation au Congrès, a exprimé le désir que toutes les puissances signataires du traité de Paris fussent représentées à ce Congrès par leur ministre des affaires étrangères.

Le gouvernement autrichien ayant demandé au gouvernement français son assentiment à cette idée, M. Waddington, après avis conforme de ses collègues, a accepté la proposition de l'Autriche.

Les ministres se trouvant réunis, la question des trois lois politiques soumises au Sénat et celle des projets financiers de MM. Léon Say et de Freycinet ont été abordées et ont été l'objet d'une discussion d'autant plus vive que M. de Marcère et M. Dufaure persistent de plus en plus à se contrecarrer réciproquement.

Ajoutons, toutefois, que M. Dufaure a pour lui la presque unanimité du conseil des ministres, mais que M. de Marcère est plus que le protégé... c'est l'organe du Comité des Dix-Huit et des chefs des gauches.

M. le général de Ladmirault a fait hier ses adieux à l'armée de Paris.

A une heure, le général a reçu au Louvre les généraux, les corps de santé, les aumôniers militaires, les colonels et les députations d'officiers de tous grades appartenant aux différents régiments de la garnison ; les officiers de gendarmerie, ceux de la garde de Paris et du corps des sapeurs-pompiers se sont joints à leurs camarades de l'armée active.

Le nouveau gouverneur militaire de Paris, M. le général Aymard, a reçu hier également les chefs de corps placés sous ses ordres, et les officiers de la garnison.

On lit dans les Tablettes d'un Spectateur :

« Au commencement de la semaine dernière, nous annoncions que le baron Aymard, et non le général Clinchant, malgré le vif désir des gauches, serait nommé gouverneur de Paris. »

« A la suite de cette nouvelle, plusieurs journaux publièrent des notes biographiques du général Aymard. Les journaux des gauches, sans se donner la peine de contrôler, ont reproduit avec ensemble la note biographique du Nord, qui racontait que le

baron Aymard, appelé après le plébiscite à voter oui ou non, avait écrit le mot non sur la page à ce destinée.

« Informations prises et vérification faite, l'assertion du Nord est en tous points inexacte. »

Les obsèques solennelles de M. Claude Bernard ont eu lieu à Saint-Sulpice.

Le ministère de l'instruction publique et toutes les institutions médicales y étaient représentés.

On sait que M. Claude Bernard est mort muni des sacrements de l'Eglise, et qu'il a déclaré à ceux qui le visitaient dans sa dernière maladie qu'il mourait en vrai chrétien et non en matérialiste, ainsi qu'on l'a prétendu faussement.

Le Bien public, qui tient beaucoup à ce qu'on le cite, attaque féroceusement le maréchal de Mac-Mahon, parce que le chef de l'Etat assistait en grand uniforme au service dit à Versailles pour le repos de l'âme du Saint-Père, et lui fait un crime de s'être fait représenter au service de Victor-Emmanuel par le marquis d'Abzac. Le Bien public part de là pour dire que « M. de Mac-Mahon, sous un ministère républicain, en plein règne de majorité républicaine, fait une manifestation cléricale. »

Le Bien public dit une grosse bêtise, ce qui, du reste, lui arrive souvent, car c'est après avoir pris l'avis des ministres républicains dont parle notre confrère rouge, que le Maréchal s'est fait représenter au service funèbre de Victor-Emmanuel et a assisté en personne à celui de Pie IX.

Le même Bien public ne peut se consoler de ce que l'illustre savant Claude Bernard, qui vient de mourir, ait passé par l'église avant d'aller reposer pour l'éternité au Père-Lachaise. « Enterré à l'église, s'écrie l'organe du chocolatier Mémer, dans un accès de lyrisme athée, aux frais de l'Etat, un savant qui a consacré sa vie à substituer la science à la foi, quelle ironie ! »

D'abord, Claude Bernard n'a jamais songé à rien substituer à la foi. Claude Bernard était un honnête homme avant tout ; il croyait, et il est mort comme un honnête homme doit mourir, après avoir mis sa conscience en règle avec Dieu.

Et puis, Bien public que vous êtes, où avez-vous vu que la science ait le privilège d'effacer toute croyance et toute religion ? On peut être savant, très-savant même, on peut être grand et illustre et pour cela croire en Dieu tout comme le commun des mortels. On peut être aussi également très-savant ou très-illustre et n'être pas républicain. Nous en voyons la preuve tous les jours.

On annonce la mort du cardinal Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes. Il n'était qu'évêque en 1858, quand l'empereur et l'impératrice firent leur voyage de Bretagne. L'évêché de Rennes fut transformé en archevêché à la suite de la visite impériale.

Ce sera le seul des cardinaux européens qui n'aura pas pu se rendre à Rome pour concourir à l'élection du successeur de Pie IX.

Une souscription ouverte à Lille pour une distribution de pain aux familles pauvres, à

l'occasion des funérailles du Saint-Père, a produit, le premier jour, une somme de 1,698 francs. Elle dépasse aujourd'hui 2,000 francs.

## LE CONCLAVE.

Rome, 19 février.  
Une messe a eu lieu avant l'ouverture du Conclave; il y a eu une communion des cardinaux. Les cérémonies ont été très-longues.

Il n'y a pas eu de vote encore. On croit qu'il n'y aura rien aujourd'hui.

L'empereur Guillaume est informé chaque jour, par un rapport complet, des faits qui se passent au Vatican.

On espère inaugurer, après le Conclave, une nouvelle politique relative aux catholiques allemands.

Hier, à quatre heures, les cardinaux se sont tous réunis à la chapelle Sixtine, où a été chanté le *Veni Creator* et où ils ont prêté serment. Après, ils ont reçu les serments du maréchal du Conclave et des prélats gardiens du Conclave.

A six heures, ils se sont retirés dans leurs cellules.

61 cardinaux sont entrés dans le Conclave. Il en manque trois, ceux de Rennes, de Lisbonne et de New-York; ces deux derniers sont attendus.

Aujourd'hui auront lieu des scrutins à neuf heures et à trois heures; cela se passera ainsi les jours suivants.

L'Agence Havas transmet également les détails suivants sur le Conclave et sur le testament de Pie IX :

« Rome, 18 février, soir. »

Le Conclave a été fermé ce soir à 6 h. 1/2.

Après les cardinaux, les chefs des ordres religieux et le gouverneur du Conclave ont examiné si toutes les issues et toutes les communications étaient bien fermées.

Les cardinaux se réuniront chaque matin à 10 heures, dans la chapelle Sixtine, pour voter; un second scrutin aura lieu à 4 heures du soir.

La *Voce della Verità* dit que Pie IX laisse au comte de Chambord une sainte Vierge en mosaïque, dite Vierge du destin; à la duchesse douairière de Modène une vierge, également en mosaïque; à la reine Isabelle, un crucifix; à l'ancien roi de Naples un groupe représentant la sainte famille; au grand duc de Toscane, une copie de la vierge de Raphaël; au duc de Parme, une grande miniature représentant le *sinite parvulus*; à don Alphonse de Bourbon, un grand médaillon en nacre représentant la Résurrection; et enfin à la princesse de Thurn-Taxis, un crucifix en argent enrichi de diamants et des reliques de la vraie croix.

La *Fanfulla* dit que les cardinaux anglais Cullen et Howard ne partagent pas les sentiments du cardinal Manning.

Les cardinaux autrichiens ont eu hier une longue conférence avec le baron d'Haymerlé. Ils ont déclaré de nouveau que leur décision était d'assurer, avec l'élection du nouveau Pontife, les intérêts de la religion, sans aucunes préoccupations politiques.

## Etranger.

AUTRICHE. — Le *Nouveau Tagblatt* de Vienne fait remarquer que les forces militaires réunies dans le nord de l'Italie se sont accrues depuis quinze jours de 44 bataillons et de 42 escadrons, et que ce changement semble n'être que le commencement d'une concentration de troupes opérée sur une grande échelle.

Vienne, 19 février, 4 h. 50.

Stance du Reichsrath. — Le prince Auesperg, répondant à l'interpellation de M. Giskra, déclare que le gouvernement austro-hongrois considère plusieurs des stipulations de paix entre la Russie et la Porte comme incompatibles avec les intérêts de la monarchie. Il espère que les délibérations des puissances parviendront à amener une entente au sein du Congrès qui se réunira prochainement.

En tout état de cause, le gouvernement, en présence de la gravité de la situation, croit

devoir affirmer qu'il sauvegardera par tous les moyens en son pouvoir les intérêts politiques et matériels, ainsi que l'honneur du pays. (Bruyants applaudissements.)

Les préparatifs militaires continuent, et on dirige de nombreux convois d'artillerie et de munitions sur la Transylvanie et Bukovine.

ITALIE. — Le roi Humbert est toujours très-souffrant, mais la maladie n'est pas grave, à ce qu'on assure.

On affirme, malgré tous les démentis, que la reine Marguerite a prié aux pieds du défunt Pape.

## Chronique militaire.

### L'ARMÉE TERRITORIALE.

Le général Borel, qui fait plus de besogne que de bruit, a chargé son état-major général d'étudier le meilleur système à suivre pour la réunion de notre seconde armée, qui comprend tous les hommes valides de vingt-neuf à trente-quatre ans.

On a compris qu'il était indispensable d'avoir recours à l'armée active pour instruire les soldats de la territoriale, dont un grand nombre n'ont pas servi dans l'armée active. Il a, par suite, été décidé que les deux classes convoquées seraient installées dans les casernes au milieu de leurs camarades de la ligne. Pour les imprégner d'esprit militaire et en même temps faciliter leur instruction, on a pensé qu'il serait avantageux de les appeler par groupes peu nombreux, et, comme à chaque régiment de ligne correspond un régiment de la territoriale, le ministre de la guerre convoquera les hommes de l'armée territoriale bataillon par bataillon, soit par tiers, et l'artillerie batterie par batterie (le chiffre des batteries est variable suivant les régions de corps d'armée.) Vu les difficultés matérielles de la réunion, la cavalerie ne sera pas convoquée en 1878.

Les trois bataillons de chaque régiment territorial seront convoqués à tour de rôle au chef-lieu de leur subdivision; les batteries seront réunies successivement au chef-lieu de la brigade d'artillerie de leur corps d'armée; les batteries à pied de certaines régions seront l'objet de dispositions spéciales. Ainsi, dans l'Ouest, des canonniers seront exercés au service des batteries de côtes, etc.

Le ministre et la commission du budget sont d'accord pour allouer une première mise de 300 fr. aux officiers à pied, et de 500 francs aux officiers montés de l'armée territoriale. (Figaro.)

L'*Avenir militaire* annonce que divers changements dans l'emplacement et peut-être dans la composition des divisions de cavalerie sont à l'étude au ministère de la guerre. On n'est pas fixé encore sur l'étendue qu'on donnera à ces mouvements. Ce qui est certain jusqu'à présent, c'est que la 1<sup>re</sup> brigade de dragons (7<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> régiments) quittera au printemps le gouvernement de Paris pour remplacer à Cambrai et Valenciennes la 3<sup>e</sup> brigade de l'arme (4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> régiments).

La semaine prochaine commencera une série de grandes manœuvres auxquelles prendront part toutes les troupes de la garnison de Paris. Ces manœuvres auront lieu dans tout le rayon des environs de la capitale et seront exécutées par brigades et par divisions, cela sans préjudice des manœuvres d'automne.

Nous lisons dans le *Moniteur* :

Les Parisiens ne verront pas sans regrets le général de Ladmirault quitter ses hautes et difficiles fonctions, dans lesquelles il a donné tant de preuves, tout à la fois, de sa fermeté et de sa modération.

Le général de Ladmirault en avait été chargé au lendemain même de la Commune. Nous n'avons pas à parler ici, en détail, des états de services par lesquels l'ancien gouverneur de Paris s'est illustré. Bornons-nous à rappeler que le gain malheureusement stérile de la glorieuse et sanglante journée de Rézonville est dû en grande partie aux talents du général de Ladmirault.

Mais ce que nous voulons surtout rappeler, c'est la modération, la mesure, l'équité parfaite apportées par le général de Ladmirault dans le gouvernement de Paris. Le

magistrat le plus éclairé et le plus bienveillant n'aurait pas apporté plus de tact, dans ses rapports avec la population civile, que n'en a mis ce vaillant soldat.

M. le ministre de la guerre a décidé que les gardes champêtres et les sergents de ville appartenant par leur âge à l'armée territoriale, c'est-à-dire faisant partie des classes de 1861 à 1867, inclus, et les receveurs d'octroi appartenant à la réserve de l'armée active ou à l'armée territoriale (classes de 1861 à 1872), et qui occupent leurs fonctions depuis au moins trois mois, seront, en cas de mobilisation, autorisés à rester provisoirement à leur poste, où ils attendront les ordres de l'autorité militaire.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

LE COURS DE CHIMIE DE M. ZUPP.

Au début de la saison d'hiver, nous avons annoncé l'ouverture à Saumur d'un cours public de physique et de chimie par M. Zupp, professeur au collège de notre ville.

Il nous tarde de parler des soirées si attrayantes que ce jeune professeur fait passer à un public, hélas ! trop peu nombreux, mais toujours le même. Cette persévérance doit être pour le professeur une douce satisfaction, puisqu'elle lui apporte la preuve incontestable qu'il a su captiver son auditoire qui ne manque pas l'occasion de lui témoigner toute sa sympathie.

M. Zupp est un savant que notre collège doit être fier de posséder. Il est simple dans son exposé, lucide dans sa démonstration et toujours agréable. Qu'il nous suffise de dire qu'il a fait accepter sans difficulté à ses auditeurs les préliminaires si arides de la science des Berzelius et des Dumas : la nomenclature chimique et la théorie des équivalents. Ce n'était pas, on en conviendra, une mince entreprise.

Cet obstacle franchi, M. Zupp a abordé avec assurance d'autres difficultés. Il a donné les explications de maintes réactions chimiques, et fait des calculs qui n'ont jamais fatigué ses auditeurs, heureux d'applaudir à son savoir.

Ces soirées ont encore leur côté amusant, et la franche gaieté qui se manifeste assez souvent dans la salle explique aussi l'empressement des habitués du cours. M. Zupp n'est pas seulement théoricien, c'est de plus un bon expérimentateur, un préparateur habile, qui vient apporter à sa démonstration toute la certitude du fait accompli.

Ce chimiste s'est montré maintes fois un homme passionné pour la science, toujours au courant des découvertes les plus récentes et initié à toutes les questions de physique et de chimie à l'ordre du jour. C'est à lui que Saumur doit une nouveauté scientifique, encore à peine connue, le *Téléphone*.

Mais n'anticipons pas : M. Zupp a communiqué jeudi à son auditoire ce nouvel appareil; chacun a pu apprécier, *visu et auditu*, ce petit instrument qui n'a pas dit encore son dernier mot sur les services qu'il est appelé à rendre et les amusements qu'il peut procurer. Pour ses débuts à Saumur, pendant plus d'une heure il a fortement égayé les habitués du cours.

A demain soir la théorie exposée par M. Zupp.

Nous avons annoncé la convocation des deux classes de l'armée territoriale (1866 et 1867), avec tous les cadres, pour le printemps de cette année.

Si nous sommes bien informés, dit l'*Indépendant* de Tours, cette réunion aura lieu pour l'Indre-et-Loire en avril. Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons du 70<sup>e</sup> se réuniront à Tours, et le 3<sup>e</sup> à Saumur; le 69<sup>e</sup> à Châteaurenault; le 66<sup>e</sup> au Blanc.

Chaque bataillon se réunira isolément, et les exercices dureront quinze jours.

Trèves-Cunault. — Lundi dernier, MM. Corbineau et Gougeon, occupés à charger des tuffeaux au port de Trèves, aperçurent dans la Loire une masse que le courant entraînait. Ils se dirigèrent aussitôt de son côté. L'ayant atteinte et ramenée à terre, ils reconnurent bientôt que c'était le cadavre du sieur Vincent Forestier, carrier à Trèves,

qui était disparu depuis le 30 décembre dernier.

Tout porte à croire que cette mort est le résultat d'un accident. Il n'y avait sur le corps aucune trace de violence. On a retrouvé dans sa poche une somme de 4 fr.

Tours.

Les officiers du 66<sup>e</sup> de ligne viennent de procéder, à la caserne de Guise, à d'intéressantes expériences sur le téléphone. Le résultat a été des plus encourageants. Les mêmes expériences ont été répétées ces jours-ci en présence de M. le général de division.

CHEMINS DE FER NANTAIS.

Nous lisons dans le *Rentier* :

« La commission arbitrale vient de déposer son rapport dans lequel elle évalue le prix de rachat du réseau de cette Compagnie à la somme de 13,557,156 fr. 24, déduction faite des produits divers et des subventions, ces dernières s'élevant à 2,776,260 fr. 06. Les obligations des chemins de fer Nantais restent cotées à 222 fr. 50. »

## Théâtre de Saumur.

Lundi prochain, la troupe d'opéra nous donnera une nouvelle lyrique, *Carmen*, de Georges Bizet. Le *Patriote* rend compte de la pièce en ces termes :

*Carmen* est la dernière partition d'un jeune auteur plein de talent, que la mort est venue ravir à l'art au moment où le succès allait le pousser rapidement dans une carrière qu'il avait parcourue jusque-là avec honneur et non pas sans éclat.

Georges Bizet, genre et élève de Halévy, l'illustre auteur de la *Juive*, avait à peine 38 ans quand il mourut presque subitement, pendant les premières représentations de *Carmen*.

Ce jeune compositeur marchait en tête de la nouvelle école française.

La partition de *Carmen* est très-soignée, très-étudiée, inégale assurément, mais qui montre un compositeur aux tendances élevées, à la recherche d'horizons nouveaux.

Le livret, découpé dans une nouvelle de Prosper Mérimée, est l'œuvre de deux écrivains habiles qui ne comptent que des succès; cependant, il nous semble que les reproches que la critique pourrait adresser à l'ensemble, relèvent plutôt des librettistes que du compositeur. Les deux personnages, Carmen et Don José, sont d'une nature absolument antipathique, et l'intérêt naît plutôt de la forme que du fond.

*Carmen* est une sorte de bohémienne, au tempérament exceptionnel, dont les amours sauvages se succèdent avec beaucoup trop de facilité. Quant au sous-officier Don José, son amant présent, c'est un pauvre sujet qui, après nous avoir été présenté comme un honnête homme, se laisse lâchement entraîner par sa misérable maîtresse, souille son uniforme par une désertion pour pouvoir la suivre au milieu des bandits, ses compagnons, reste sourd aux supplications de sa fiancée chaste et de sa mère mourante, et, finalement, devient l'assassin de sa maîtresse, lorsqu'il acquiert la certitude que celle-ci, fatiguée de lui, ne veut point s'arracher des bras d'un autre pour retomber dans les siens.

Voici en deux mots l'intrigue du livret de *Carmen*, intrigue mise en œuvre avec beaucoup de talent, remplie de jolis effets pittoresques et de scènes épisodiques très-intéressantes, et qui sont un peu des données vulgaires de l'opéra-comique.

La partition de M. Bizet est très-importante : elle est écrite dans le vrai ton de l'opéra-comique, avec cette remarque que l'auteur n'a point voulu faire abstraction de son talent de symphoniste et que cette préoccupation l'a entraîné parfois un peu plus loin qu'il n'eût fallu.

Parmi les meilleures pages, nous citerons : pour le premier acte, la scène des cigarières, qui est pleine d'entrain, de chaleur et de mouvement; pour le second, un entr'acte charmant, vrai bijou symphonique; tout l'épisode de l'introduction, chaude et colorée; la chanson du toréador; au troisième acte, un chœur original, et l'air en mi bémol de Micaëla, accompagné par le cor solo et les violons en sourdine, morceau empreint d'une véritable poésie et dont le caractère est tendre, mélancolique et touchant.

*Carmen* vient d'être représentée deux fois déjà à Angers. Dans un prochain numéro, nous rendrons compte, d'après nos confrères,

res. de l'interprétation de cette œuvre nouvelle.

## Tribunaux.

Le tribunal d'Angers vient de rendre plusieurs jugements qui sont de nature à entraver l'œuvre des braconniers d'une façon efficace.

Dans cet arrondissement, la police et la gendarmerie recherchent activement dans les marchés, chez les messagers, voituriers et marchands de gibier, les lièvres qui ne portent pas de traces de plomb et qui paraissent morts de strangulation. Avec un peu d'habitude on ne s'y trompe pas : au besoin, un vétérinaire est requis ; il fait l'autopsie et constate l'œuvre du collet fatal.

Le tribunal applique alors l'article 12 de la loi de 1844 et l'article 62 du Code pénal qui punit le récel de tout objet obtenu à l'aide d'un délit.

Et voilà comment des marchands de gibier, des voituriers-messagers (ces intermédiaires attirés du braconnage) paraissent en police correctionnelle et s'entendent condamner à de grosses amendes et même à l'emprisonnement.

Les premiers qui ont comparu, il faut l'avouer, paraissaient bien étonnés. Ils s'étaient habitués à l'impunité et ne croyaient plus pouvoir être inquiétés. Le lièvre pris au collet était même plus haut coté sur la place que celui tué au fusil ; il se garde mieux en effet.

Cette jurisprudence gênera sérieusement le braconnage, où, en tous cas, le rendra moins éhonté, car de même qu'on a dit, il y a longtemps : « Sans recelleurs pas de voleurs, » de même on peut ajouter : « Sans voituriers qui apportent en ville les lièvres colletés, sans restaurateurs, sans marchands qui les achètent, les braconniers ne feraient guère leurs affaires. »

(L'Acclimatation.)

## Faits divers.

Le Vaudeville apprête en ce moment une pièce de Victorien Sardou.

Le public, qui ne voit que les lauriers, sait-il assez, à quel prix les achètent les plus célèbres auteurs dramatiques ? Une anecdote racontée par M. Charles Monselet est propre à le lui montrer :

Un jour, au lendemain ou au surlendemain de la première représentation de la *Famille Benoiton*, Albéric Second lui écrit pour lui demander un autographe, destiné à l'album d'un ami.

Victorien Sardou ne se fit pas tirer l'oreille, et, quelques jours après, il envoyait à Albéric un énorme paquet revêtu d'une toile cirée et sous lequel plouyaient les épaules d'un robuste commissionnaire.

Cet envoi était accompagné d'une lettre :

« Mon cher ami,

... Voici non pas un autographe, mais une cargaison d'autographes, ce sont tous les brouillons de la *Famille Benoiton*, que j'allais vouer aux flammes quand votre petit mot est arrivé. Il y a là de quoi allumer votre feu tout l'hiver, si vous n'y trouvez pas une page à garder, et je vous donnerai en revanche quelques lignes de ma plus belle main. Mais si vous pensez comme moi qu'il n'y a pas de meilleur autographe que celui qui sort de la plume sans prétention à la pose de la belle écriture et du bel esprit, voici de quoi empoisonner tous les albums de vos amis et connaissances.

» Victorien SARDOU. »

Albéric Second rompit la toile cirée et se trouva en présence d'un millier de feuillets couverts d'une écriture dite *pattes de mouches*.

Cela représentait un travail d'au moins quatre mois.

Le métier d'auteur à la mode n'est décidément pas un métier de fainéant.

## UNE DRÔLE DE CARRIÈRE.

Il flotte toujours !

Qui ?

Lui, parbleu ! Lui, l'homme insubmersible, le nageur enragé, le capitaine amphibie, Boyton enfin, le célèbre Boyton !

Car il est célèbre. Le télégraphe ne parle plus

que de lui. C'est pour lui que la petite sonnette des stations tinte perpétuellement. On annonce son arrivée dans les *dernières nouvelles*, avec la cote du 5 pour 100, entre la grosse affaire politique du jour et le plus récent événement de la guerre d'Orient. Il est devenu, paraît-il, une des préoccupations de l'Europe intelligente.

J'avoue, pour ma part, que cet excentrique ne me préoccupe pas le moins du monde.

J'ai applaudi jadis à sa première expérience. J'ai suivi avec intérêt son voyage dans la Manche, entre la rive anglaise et la rive française. J'ai lu, j'ai peut-être même raconté comme les autres les détails de cette fantaisie nautique, le déjeuner en mer, la voile du navigateur se pliant comme un parapluie, et la fatigue qu'il avait ressentie en débarquant, après avoir passé plusieurs heures étendu sur le dos. — C'est un fait curieux, amusant même, une nouveauté.

Passé donc pour cette fois.

Mais cela continue. Boyton nage toujours et il tient à ce qu'on le sache. Il publie ses aventures. Sur tel fleuve, il a couru de sérieux dangers. Des paysans qui chassaient sur les rives l'ont pris pour un marsouin égaré et lui ont tiré des coups de fusil. Ailleurs, il s'est heurté dans un cadavre flottant, ce qui constitue évidemment un tête-à-tête horrible. Rien de tout cela ne le décourage. Il va d'une rivière à l'autre. Il descend tous les cours d'eau. On ne peut pas dire qu'il n'est pas dans le courant.

Il n'y est que trop. Le capitaine Boyton n'est pas un nageur, c'est un philosophe, c'est un homme qui a dû beaucoup voir et beaucoup observer. Il connaît le point faible, le défaut de la cuirasse de l'humanité. Il sait avec quelles babioles on peut échafauder une grande réputation. Il a appris qu'on obtient tout des hommes en les amusant. Restait à trouver le moyen le plus simple de divertir ses semblables, le moyen de *devenir quelqu'un* ou d'être quelque chose, comme on dit maintenant. C'est là que le talent du capitaine s'est révélé.

Il s'est créé une petite position charmante : sa carrière consiste à faire la planche.

Je ne sais pas jusqu'à quel point c'est lucratif ; en tout cas il n'y a pas de chômage. Quand la Néva est prise, le capitaine transporte son caoutchouc dans le Tage. Si le Tage se met à charrier des glaçons, il descendrait dans le Niger ou dans le Congo. Qui sait ? Les tribus récemment visitées par Stanley verront peut-être un jour un caïman d'une espèce nouvelle flotter, comme une souche de bois mort, sur les eaux de l'Albert-Nyanza. Ce caïman, ce sera le capitaine Boyton.

L'été il remonte, comme les grenouilles quand il fait beau. Il abandonne le Mançanarez assouffé, qui sollicite en vain un verre d'eau, et va dans les fleuves du Nord chercher un lit moins rocaillieux.

Quoi qu'il en soit, le capitaine Boyton a su acquérir, avec un certain nombre de rhumes de cerveau, une notoriété considérable et encombrante ; et c'est ce dont je me plains.

Ne doit-on pas regretter de voir la renommée jeter, avec sa trompette banale, aux quatre coins du monde, des noms qui ne rappellent ni un talent sérieux, ni des travaux utiles, ni gloire largement gagnée ? Boyton le nageur, Lubowitz, le cavalier, Bertaccini le marcheur, Blondin l'équilibriste, sont plus connus dans l'univers que ce grand savant, qui s'appelait Regault, et qui est mort l'autre jour, et peut-être même que Claude Bernard que nous avons eu également le malheur de perdre.

Il faut réagir contre ces entraînements, contre ces fausses distributions de célébrité, ne pas donner au vélocipède ce qui revient à la science, ne pas prodiguer au caoutchouc imperméable ce qu'on mesure si parcimonieusement au mérite réel. — Grimaud. (Bulletin français.)

A l'appui de l'article ci-dessus, nous trouvons encore dans les journaux les lignes suivantes :

« Le capitaine Boyton, dans une lettre datée d'Alcantara du 10 février, remercie les autorités et les populations des localités qu'il a traversées. Il rappelle les grands dangers qu'il a courus en sautant la cascade de Gitano et remercie de l'excellente réception qui lui a été faite partout.

« Il espère arriver à Lisbonne dimanche, bien qu'ayant encore 300 kilomètres à parcourir. Il annonce enfin qu'après avoir sauté la cascade d'El-Gitano, il est arrivé à Alcantara très-fatigué, mais nullement blessé.

« Les juges du tribunal, le procureur du roi, les autorités ont accompagné le capitaine Boyton au milieu des acclamations des riverains.

« Une lettre d'un témoin oculaire, datée de Garrobillas le 9 février, dit que plus de 4,000

personnes ont vu, vers midi, le capitaine Boyton disparaître dans le grand gouffre de la cascade d'El-Gitano, dont les eaux tombent sur des rochers énormes. »

*Une jeune fille scalpée.* — Lundi soir, à quatre heures, une jeune fille âgée de quatorze ans et demi, employée dans une fabrique de capsules à Bordeaux, travaillait auprès d'une machine : ayant voulu se pencher pour repousser des rognures, un engrenage saisit le filet qui retenait ses cheveux et l'attira en enroulant sa chevelure qui était très-longue et très-fournie.

Lorsque, aux cris poussés par la malheureuse enfant, on put arrêter la machine, il était déjà trop tard, le cuir chevelu avait été en partie arraché et le reste décollé. La jeune fille était complètement scalpée. L'aspect de ce crâne, ainsi mis à nu et tout fumant, était horrible.

D'après le recueil anglais *The Economist*, en Allemagne une douzaine de bureaux télégraphiques avaient déjà été pourvus de téléphones, et l'expérience ayant réussi, quarante-huit en ont été munis à leur tour, ou du moins le nombre des bureaux qui en sont actuellement pourvus se monte à quarante-huit.

A propos de télégraphes, nous apprenons, par les journaux autrichiens, qu'à Vienne on vient de faire des expériences avec un nouvel appareil au moyen duquel on peut expédier, à l'heure, 100, 120, et même, en de certaines conditions, 200, 250 dépêches par le même fil.

L'inventeur de ce système est un employé des télégraphes autrichiens.

*La pomme de terre.* — Il paraît, lisons-nous dans *l'Univers*, que jusqu'à présent on n'a pas su planter la pomme de terre.

Comment semait-on le précieux tubercule, comment le sème-t-on encore ?

On coupait les pommes de terre en deux, et on les plaçait dans des tranchées profondes qu'on remplissait ensuite. Or, la pomme de terre étant originaire du Pérou, a besoin de chaleur et d'air. L'enfour dans une tranchée profonde, humide et froide, c'est arrêter son essor, c'est la blesser dans ses plus légitimes susceptibilités. Il faut donc, et c'est M. Galloigne qui l'affirme, les poser simplement sur un sol profondément bêché ou labouré ; on la dépose en carrés de 50 centimètres de côté si elle est coupée en deux, en carrés de 75 centimètres si elle est entière.

On la recouvre légèrement de terre au moyen d'une houe, par exemple. Elle a bientôt percé la couche légère qui l'abrite en la fécondant ; on peut alors la soumettre à des battages successifs. En suivant cette méthode, en retardant l'apparition des premiers germes jusqu'à la plantation, et en la plongeant alors dans un lait de chaux pour détruire les principes morbides, on empêche le développement de la maladie, et obtient un rendement comparable, sinon supérieur, à celui qu'on observait avant l'invasion de la maladie, c'est-à-dire de 20,000 kilogrammes par hectare.

Entendu il y a quelques jours sur les bords de la Cisse.

Un pêcheur à la ligne :

— Mais on nous avait promis des réductions d'impôts, une prospérité sans égale etc., etc. Nous ne voyons rien de tout cela.

Deuxième pêcheur.

— Tu n'es jamais content. M. Fournier a cependant repris la place d'ambassadeur qu'il occupait sous l'Empire, tu dois être satisfait. Est-ce que tu crois, par hasard, que ceux qui croquent en ce moment le gâteau que tu leur as donné par tes votes se soucient de toi ? Tu es encore bien naïf, mon garçon ! Les poissons que tu cherches à prendre sont moins bêtes que toi, car ils ne mordraient pas aux amorces dont on s'est servi pour te prendre.

Le général de Palikao, mort récemment, racontait un jour, dans un cercle, les émotions de son voyage en Chine.

— La frégate qui nous transporta en soixante jours, disait-il, nous ramena en soixante-dix-sept.

— Pourquoi donc dix-sept jours de plus ? s'écria un proche parent de Calino.

— Parce que pour revenir ça allait en montant.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHEVANNES.

LUNDI 25 février 1878.

1<sup>re</sup> représentation de

## CARMEN

Opéra-comique en 4 actes, tiré de la nouvelle de Prosper Mérimée, par Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de GEORGES BIZET.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

*L'Univers Illustré*, ce véritable journal de la famille qui compte aussi parmi les plus belles publications artistiques, consacre cette semaine son numéro tout entier au grand événement du jour : La Mort de S. S. le Pape Pie IX. Parmi les gravures nous citerons un admirable Portrait du Souverain Pontife ; le Pape sur son lit de mort ; le Pape recevant l'extrême-onction ; les Appartements du Vatican, etc., etc. — Dans le texte, on trouve, outre la biographie complète du Saint-Père, une foule de détails curieux et inédits sur la vacance du Saint-Siège et le futur Conclave.

Abonnements : Paris et Départements, un an, 22 fr. ; six mois, 14 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. — Europe : un an, 23 fr. ; six mois, 12 fr. ; trois mois, 6 fr. 50. — Colonies et pays d'outre-mer le port en sus suivant les tarifs. — Bureaux de *l'Univers Illustré*, 3, rue Auber (place de l'Opéra).

L'époque de Louis XV, si féconde en intrigues de toutes sortes et que les romanciers contemporains ont souvent exploitée avec bonheur, a fourni à M. Jules Noriac le sujet d'un charmant volume, *la Comtesse de Bruges*, qui vient de paraître chez Calmann Lévy. C'est un de ces romans lentement écrits, où l'on trouve des scènes pleines de mouvement et de passion, de piquants détails de mœurs. En brochant sur un canevas historique, l'auteur du 101<sup>me</sup> Régiment et de *la Bêtise humaine* a fait une de ces œuvres les plus saisissantes et les mieux réussies.

Dans l'intéressant volume que M. le comte d'Haussonville vient de publier à la librairie Calmann Lévy, et qui a pour titre *Mélanges et Souvenirs*, l'illustre académicien renvoie souvent ses lecteurs aux *Mémoires du comte Miot de Melito*. Nous croyons donc devoir rappeler que cet important ouvrage est également en vente chez le même éditeur.

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

## CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877.

Départs de Saumur :	Arrivées à Poitiers :
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
11 — 15 — —	4 — 30 — soir.
1 — 30 — —	9 — 7 — —
7 — 40 — —	11 — 41 — —

  

Départs de Poitiers :	Arrivées à Saumur :
5 h. 50 m. matin.	9 h. 40 m. matin.
10 — 45 — —	3 — 10 — soir.
12 — 30 — —	7 — 39 — —
6 — 15 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 FÉVRIER 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			74 15	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	630			Canal de Suez	763 75		2 25
4 1/2 %			104 95	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	666 25			Crédit Mobilier esp.	598 75		8 75
5 %			110 25	Crédit Mobilier	168 75			Société autrichienne	350		1 25
Obligations du Trésor, t. payé			490	Crédit foncier d'Autriche	525			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			235	Charentes, 500 fr. t. p.	150	3 75		Orléans	343		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			505	Est	643 75		3 75	Paris-Lyon-Méditerranée	337		
1865, 4 %			517 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1971 25	1 25		Est	325		
1869, 3 %			395	Midi	790			Nord	344 75		
1871, 3 %			383	Orléans	1137 50			Ouest	335		
1875, 4 %			504 75	Nord	723 75	8 75		Midi	334 75		
1876, 4 %			494 50	Ouest	723 75	8 75		Charentes	358		
Banque de France			3180	Vendée, 500 fr. t. p.	1947 50	17 50		Vendée	553 75		
Comptoir d'escompte			709 50	Compagnie parisienne du Gaz	498 75			Canal de Suez			
Crédit agricole, 300 f. p.			345	C. gén. Transatlantique							
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			345								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR.**  
**(Service d'hiver, 24 décembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)  
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.  
1 — 25 — — — — — soir,  
4 — 10 — — — — — omnibus.  
7 — 15 — — — — — express.  
10 — 37 — — — — — omnibus.  
(s'arrête à Angers)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 31 — — — — — omnibus.  
9 — 40 — — — — — omnibus.  
12 — 40 — — — — — express.  
4 — 44 — — — — — soir, omnibus-mixte.  
10 — 28 — — — — — omnibus-mixte.  
Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Tribunal de commerce de Saumur.

**FAILLITE ROTTIER.**

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 18 février 1878, le sieur Rottier, forgeron à Cernusson, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Regnard a été nommé juge-commissaire, et M. Ludovic Proust, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier,  
L. BONNEAU.

(99)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**LE PRÉ AU MALE**

OU PRÉ DE LA LEVÉE-NEUVE  
Situé commune de Saint-Lambert-des-Lévées.

Contenant 2 hectares;

Et UN PETIT PRÉ, en face du précédent, de l'autre côté de la route, contenant environ 10 ares.

S'adresser, pour tous renseignements à Bourgueil, qui sera tous les samedis à Saumur, au Café de la Paix, soit à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (100)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties.

**LA FERME DES NOYERS**

Située à Russé, commune d'Allonnes, Exploitée par les époux Breton-Richard.

Cette ferme, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, jardins, pâtures et prés, contient en totalité 20 hectares 93 ares 2 centiares.

Les acquéreurs pourront entrer en jouissance par l'occupation le 1<sup>er</sup> novembre 1878.

Toutes facilités seront données pour les paiements.

S'adresser, pour visiter la ferme et pour les renseignements : 1<sup>o</sup> à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil, qui sera tous les samedis à Saumur, au Café de la Paix; 2<sup>o</sup> et à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, dépositaire des titres de propriété. (101)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**A RENTE VIAGÈRE**

Sur deux têtes,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 27, occupée par M. Gablin, pharmacien.

Prix du loyer actuel : 1,050 fr., impôts locaux en sus.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, ou à M. GAUTIER, ancien pharmacien, rue de Bordeaux. (54)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**BEL APPARTEMENT AU 1<sup>er</sup> ETAGE**

Rue Royale, n<sup>o</sup> 63,

Ancienne maison Raguideau, près les magasins Pichal. S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

**L'HOTEL DE LONDRES**

DE CONSTRUCTION RÉCENTE

Sis à Montreuil-Bellay, Grand'Rue.

On céderait : les chambres garnies de l'hôtel, le billard, les tables et accessoires du café, l'omnibus et autres meubles.

S'adresser à M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance le 14 mars 1878,

Le moulin à eau du château de Montreuil-Bellay, sur le Thouet, et le moulin à vent,

Et environ neuf hectares de prés, terres labourables et vignes, en dépendant.

S'adresser à M. BULLEAU, régisseur, ou à M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire. (72)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.

S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Commune de Vihiers.

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Le Maire de la commune de Vihiers prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Vihiers, le dimanche 3 mars 1878, à l'heure de midi, à l'adjudication, en un seul lot, des travaux ci-après :

- 1<sup>o</sup> 214 mètres linéaires de bordures de trottoirs..... 963 f. »
  - 2<sup>o</sup> 515 mètres carrés de pavages pour caniveaux... 3.347 50
  - 3<sup>o</sup> 20 mètres cubes de pierre cassée..... 90 »
  - 4<sup>o</sup> Somme à valoir pour travaux imprévus..... 9 50
- Total..... 4,480 »

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Vihiers et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

**COMPTOIR COMMERCIAL.**

DIRECTION GÉNÉRALE.

Le COMPTOIR COMMERCIAL fait représenter, par ses agents en France et à l'étranger, plus de 90 maisons de commerce et de production.

Il correspond avec quatre journaux spéciaux.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, directeur général, 5, rue du Palais-de-Justice, à Saumur. (73)

**MAISON DE CONFIANCE**

**FILS FER GALVANISÉS**

Pour vigne, en qualité supérieure et ordinaire, au prix le plus bas possible. Chez VASSEUR fils, fabricant de clous, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 28, à Saumur. (88)

**ON DEMANDE** des Commanditaires pouvant prendre SEPT ou HUIT PARTS de 100,000 fr. chacune, pour étendre l'exploitation de grandes carrières de pierre dure et tendre, située dans un centre de consommation où tous les gisements sont épuisés. Affaires sûres. Gros bénéfices. Valeur actuelle de propriété : 300,000 francs. Agence de l'Industrie, rue Vivienne, 17, à Paris. (97)

**FABRIQUE** importante (station de chemin de fer près Paris) demande Associé avec 200,000 francs garantis, pour remplacer un associé partant. Affaires : 400,000 fr., augmentant chaque année. Position exceptionnelle. Bénéfices considérables. AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, à Paris. (95)

**UN JEUNE HOMME**, muni de bons certificats, et comptable, demande une comptabilité pouvant occuper quelques heures par jour. S'adresser au bureau du journal.

**UNE PERSONNE** se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile. S'adresser au bureau du journal.

**NOUVELLE FRANCE.**

**Colonie libre de Port-Breton.**

Terres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays. S'adresser à M. le marquis de RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

**M. RIELLANT**

**ET SA FILLE**

**Chirurgien et Mécanicien Dentiste,**

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**DREYFUS FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

DE PARIS

21, BOULEVARD HAUSSMANN,

Concessionnaires de

**GUANO DU PEROU**



**GUANO DISSOUS DU PEROU**



**DÉPÔTS EN FRANCE**

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C<sup>ie</sup>.  
Brest, chez M. E. VINCENT.  
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>ie</sup>.  
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.  
Dunkerque, chez MM. C. BOURDON et C<sup>ie</sup>.  
Hâvre, chez M. E. FIGUET.  
Landerneau, chez M. E. VINCENT.  
La Rochelle, d'ORIGNY, FAUSTIN et C<sup>ie</sup>.  
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.  
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>ie</sup>.  
Melun, chez M. LE BAIRE.  
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.  
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et Nazeiro, MM. JAMONT et HUARD.

**A LA PROVIDENCE**  
**FABRIQUE DE FLEURS**

38 et 40, rue Saint-Jean,

**M<sup>LES</sup> DURVILLE**  
**SAUMUR**

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres, Couronnes de mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes pour salon, Fleurs fines en boîtes et en douzaines, grand assortiment d'appareils pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers or et argent, mousse.

**ARTICLES MORTUAIRES.**

**POUR DÉMASQUER LES CONTREFAÇONS du FER QUEVENNE**

NOUS AVONS AJOUTÉ A NOTRE ANCIENNE ENVELOPPE



Les contrefacteurs ne vendent sous l'apparence du Fer Quevenne que des produits impurs, inexacts et dangereux pour la santé.

Pour guérir l'Anémie, l'Appauvrissement du sang, les Pâles couleurs, les Pertes blanches, le VÉRITABLE FER QUEVENNE, seul approuvé par l'Académie de Médecine, « l'emporte sur toutes les autres préparations ferrugineuses. » BOUCHARDAT, prof. de la Faculté de Paris, Ann. de 1869.

**Dépôt général :** Chez EMILE GENEVOIX, 14, r. des Beaux-Arts, Paris, et dans les principales Pharmacies. **PRIX :** Le flacon de Fer avec la mesure... 3 50, 200 Dragées... 5, 100... 3 »

**PHTHISIE**

**BRONCHITE**

**RHUME-TOUX**

GOUDRON DE GUYOT | CAPSULES de GOUDRON

(Liqueur concentrée et titrée) de GUYOT

2 fr. le flacon. | 2 fr. 50 le flacon.

UNE INSTRUCTION ACCOMPAGNE CHAQUE FLACON

**Nombreuses imitations (1)**

Toute personne désirant employer le véritable produit de l'inventeur, M. GUYOT, pharmacien à Paris, devra exiger sur l'étiquette des flacons la signature GUYOT, imprimée EN TROIS COULEURS.

Dépôts à Saumur, pharmacies BESSON, PERDRIAU, et dans la plupart des pharmacies.

(1) Des analyses comparatives ont démontré que la plupart de ces produits diffèrent entre eux par leur composition et la quantité de goudron qu'ils contiennent. M. Guyot ne peut garantir la préparation que des produits qui portent sa signature.

Saumur, imprimerie de P. GODET.